

FONCIERE INEA

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 59.807.084,84 euros
Siège social : 7 rue du Fossé Blanc - 92230 GENNEVILLIERS
420 580 508 R.C.S. NANTERRE
420 580 508 000 26

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 10 MAI 2011

**Informations à destination des actionnaires de Foncière Inéa
(article R 225-73-1 du Code de Commerce issu du décret 2010-684 du 23 juin 2010)
Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires**

Messieurs, Mesdames les actionnaires trouveront sur notre site internet (www.inea-sa.eu (rubrique Infos réglementées), en application des dispositions de l'article R 225-73-1 du Code de Commerce et dans la perspective de **l'Assemblée générale mixte devant se tenir le 10 Mai 2011 à 10 heures au 2 rue des Moulins 75001 PARIS**, les informations et documents suivants :

- 1- L'Avis de réunion à l'Assemblée précitée (prescrit par l'article R225-73 du Code de Commerce) tel que publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 4 avril 2011,
- 2- Le nombre total de droits de vote existant et le nombre d'actions composant le capital de la société à la date de la publication de l'avis susvisé au BALO soit à la date du 4 avril 2011,
- 3- Les documents destinés à être présentés à l'assemblée, au regard notamment des dispositions des articles L. 225-115 et R. 225-83,
- 4- Le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'assemblée par le Directoire,
- 5- Les propositions de nominations de nouveaux Membres du Conseil de Surveillance (14^{ième} à 17^{ième} résolutions de l'AG) et d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant (19^{ième} résolution),
- 6- S'agissant des formulaires de vote par correspondance et de vote par procuration, nous précisons qu'un actionnaire souhaitant voter à distance ou par procuration **doit solliciter** auprès de **CACEIS CORPORATE TRUST Service Assemblées Générales Centralisées par voie postale au 14 rue Rouget de Lisle 92862 Issy Les Moulineaux Cedex 9 ou par fax au 01 49 08 05 82 ou 83 ou encore par voie électronique à : ct-assemblies@caceis.com** un formulaire unique de vote à distance ou par procuration et ses annexes, **au plus tard six (6) jours avant la date de réunion de l'Assemblée.**

Nous rappelons cependant que notre Teneur de Compte CACEIS CORPORATE TRUST adresse systématiquement (sans frais, à notre demande) ce formulaire unique de vote à distance ou par procuration et ses annexes, lors de l'envoi des convocations individuelles aux actionnaires titulaires d'actions nominatives.

Les formulaires de vote à distance ou par procuration **ne seront pris en compte** que pour les formulaires **dûment remplis et signés, incluant pour les actionnaires au porteur l'attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité, parvenus à CACEIS CORPORATE TRUST à son adresse précitée, au plus tard trois (3) jours avant la date de l'Assemblée.**

7- Le cas échéant, nous publierons sans délai sur notre site internet (www.inea-sa.eu (rubrique Infos réglementées) le texte des points ou projets de résolutions présentés par des actionnaires. Nous pourrions le cas échéant publier les réponses aux éventuelles questions écrites directement sur notre site internet (dont les références sont précitées).

8- Les documents et informations ci-dessus seront publiés sur notre site internet pendant une période ininterrompue à compter de ce jour jusqu'à la tenue de notre Assemblée. Ils sont également disponibles sur simple demande auprès de la Société Foncière Inéa à son adresse du 2 rue des Moulins 75001 Paris

Le Directoire